



# Les sternes sont de retour, la vigilance de tous également

*Les sternes sont de retour ! Tous les ans, le Maine-et-Loire accueille un grand nombre de ces oiseaux emblématiques et vulnérables au sol qui viennent se reproduire à même les grèves de Loire. La vigilance de tous est plus que nécessaire, notamment en cette période sensible de reproduction.*

## DES ESPÈCES REMARQUABLES, FAROUCHES ET LARGEMENT MENACÉES

Chaque printemps, deux espèces emblématiques, connues pour leurs pêches spectaculaires et leurs cris reconnaissables entre tous, reviennent d'Afrique pour séjourner en Anjou : la Sterne naine et la Sterne pierregarin. D'avril à septembre, ces oiseaux s'installent en colonie et creusent leurs nids à même le sable, sur les bancs de la Loire.

Les conditions naturelles sur le fleuve sont rudes : variations du niveau d'eau, prédation, météo... Aux aléas naturels s'ajoutent les risques de dérangement, pour la plupart liés aux activités humaines. Ces espèces sont très farouches et abandonnent facilement leurs nids si l'on s'en approche trop près ou trop fréquemment. Chaque année, des colonies entières disparaissent à la suite de dérangements humains.

En 2023, ce ne sont pas les crues tardives qui ont mis en péril leur reproduction mais le dérèglement climatique et l'Homme. Les bancs de sable sont apparus tôt en saison et ont rapidement rejoint les rives, laissant un accès privilégié au fleuve pour les piétons et usagers nautiques. **Près de 30 dérangements de colonies ont été recensés l'année passée, certains conduisant à l'échec complet de la reproduction. Pour la première fois depuis plus de 20 ans, aucun couple de sternes n'a produit de jeunes à l'envol entre Montsoreau et Saumur, pourtant classé en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope et malgré les panneaux réglementaires en place.**

La divagation d'animaux domestiques, notamment des chiens, est aussi un facteur important de dérangement. Ces derniers courent sur les grèves et augmentent le risque de faire s'envoler les colonies ou de piétiner les nids.

Pour une bonne cohabitation des Hommes et de la nature, le respect de bonnes pratiques est donc plus que nécessaire, afin de permettre à ces espèces emblématiques de se reproduire et aux poussins de prendre leur envol.

## UNE MESURE DE PROTECTION PHARE EN PLACE

Premier département d'accueil pour les populations ligériennes de sternes, le Maine-et-Loire a une responsabilité très forte pour la survie de ces espèces menacées et protégées.

Depuis 2013, la Préfecture a mis en place deux "Aires de Protection de Biotope" (APB) qui visent à préserver les habitats d'espèces protégées, en restreignant localement les actions et activités pouvant leur porter atteinte.

Ces mesures réglementaires couvrent la période de reproduction des sternes, soit **du 1<sup>er</sup> avril au 15 août** et s'appliquent à tous les bancs de sable non accessibles à pied sec, de Saumur à Montsoreau et de La Daguenière au Thoureil. C'est en effet dans ces zones que les îlots sont les plus stables et accueillent chaque année la majeure partie de la population de sternes du département.

L'accès aux îlots concernés est interdit, tout comme l'accostage, le stationnement des embarcations, la divagation d'animaux domestiques, le bivouac, le camping et les feux. La Police de l'Environnement privilégie la pédagogie, mais est habilitée à constater et verbaliser les contrevenants à ces dispositions.

Des panneaux rappelant les interdictions en vigueur sont visibles toute l'année sur les cales de Loire. D'autres, plus spécifiques sont installés chaque année sur les grèves concernées, par les salariés et bénévoles de la LPO Anjou. **La réglementation s'applique même en l'absence de signalisation.** Des agents de la police de l'environnement patrouillent également dans ces secteurs.



**AGIR POUR PROTÉGER LES NICHÉES... ENSEMBLE !**

Le Parc Loire-Anjou-Touraine et la LPO Anjou agissent ensemble pour préserver la tranquillité des sites de reproduction et assurer aux jeunes sternes les conditions nécessaires à leur envol.

Cette année encore, le Parc et Unis-Cité Saumur unissent leurs forces pour sensibiliser les habitants et visiteurs. C'est ainsi que deux groupes de volontaires en service civique vont partir à la rencontre des usagers du fleuve. **Les 22, 26 et 29 mai et le 2 juin**, en bords de Loire, ils leur proposent d'observer les oiseaux, d'apprendre à les reconnaître de façon ludique et de découvrir les bonnes pratiques à adopter pour participer, chacun à son échelle, à leur protection.

Habitants, randonneurs, kayakistes, touristes, pêcheurs... tous sont conviés à les rencontrer et échanger avec eux :

- au Port maillard à La Daguenière
- au Port Saint-Maur à La Ménitré
- à l'Ille Ollivier et sur la plage Saint Jean à Gennes- Val de Loire
- à l'Île d'Offard à Saumur
- sur les quais de Montsoreau

*\*Les dates et lieux précis seront communiqués prochainement, susceptibles de modification en fonction de l'installation des oiseaux. Consultez le site Internet du Parc pour plus d'informations.*

Malgré ces différentes actions, des dérangements sont encore constatés chaque année. Certaines habitudes et comportements doivent évoluer si l'on souhaite pouvoir laisser aux générations futures une Loire accueillante pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Les efforts renouvelés de tous sont nécessaires pour assurer la survie de ces espèces emblématiques du fleuve. Les professionnels tels que les loueurs de canoës ou les Offices de Tourisme ont aussi un rôle d'information à jouer.

Le Parc Loire-Anjou-Touraine et la LPO Anjou insistent sur l'effort de pédagogie qui doit être fait auprès des habitants et des estivants, qui agissent souvent par méconnaissance.



# Contactez-nous

*PNR Loire-Anjou-Touraine*

*7 rue Jehanne d'Arc 49730 MONTSOREAU*

*Tél. 02 41 53 66 00 - info [at] parc-loire-anjou-touraine.fr*

*LPO Anjou Saumur*

*Jardin des plantes, place des Récollets 49400 SAUMUR*

*Tél. 02 41 67 18 18 - accueil [at] lpo-anjou.org*



## À TÉLÉCHARGER

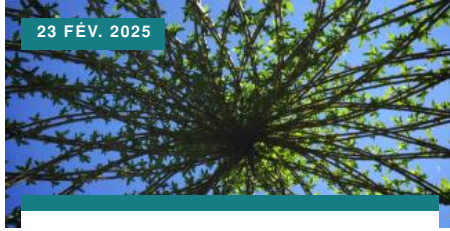
---

PDF

FLYER-AIRE-DE-PROTECTION-DE-BIOTOPE.PDF - 1.2  
MO



# Vous aimerez aussi



## Stage tressage d'osier vivant

STAGE

SAVOIR-FAIRE

Saché

### L'osier de Gué Droit

Découvrez le tressage de l'osier vivant, encadré par des professionnels passionnés du tressage et de l'osier. La journée ou demi-journée de stage...

[Lire la suite +](#)

---



## La Réserve naturelle régionale de l'étang de Joreau

NATURE ET PAYSAGE

FORÊT

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE

Créée en 2015, la Réserve naturelle régionale de l'étang et boisements de Joreau couvre une superficie de 92 ha et concentre une richesse biologique...

[Lire la suite +](#)

---



## La Réserve naturelle régionale du marais de Taligny

NATURE ET PAYSAGE

ZONES HUMIDES

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE

Classé "Réserve naturelle régionale" depuis 2014, le marais de Taligny constitue l'une des zones humides les plus importantes du territoire. Le Parc...

[Lire la suite +](#)

---